

à la conduite et l'élaboration du manuel de procédures, de sa préparation à la finalisation des livrables est de soixante (60) jours maximum.

5- QUALIFICATION DU CONSULTANT

Le consultant devra être une structure spécialisée de type bureau d'étude ayant une expérience avérée dans l'organisation et la mise en place de système de gestion au sein des structures étatiques.

Le consultant doit disposer d'une équipe complète, compétente dans le domaine de l'élaboration de manuel de procédures de gestion, d'organisation, de tenue de la comptabilité et de gestion déléguée de fonds publics.

(a) Experts

- **Un chef de mission** : BAC + 5 en gestion des organisations ou tout autres diplômes équivalent avec au minimum 5 ans d'expériences dans l'élaboration de manuel de procédures. Il fournira une copie de son diplôme et un CV détaillé faisant ressortir les expériences, les qualifications et les compétences. Ces informations seront jointes à la soumission avec le curriculum vitae.
- **Un expert d'appui** : BAC+4/5 en science juridique ou de gestion. Il est spécialisé dans l'organisation et la mise en place de procédures de gestion. Il fournira une copie de son diplôme et un CV détaillé faisant ressortir les expériences, les qualifications et les compétences. Ces informations seront jointes à la soumission avec le curriculum vitae. Il assistera le chef de mission et veillera à l'orientation de l'étude vers l'objectif principal de la présente étude.

6- MODE DE SÉLECTION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte :

Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations de service ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment référencées concernant des marchés analogues; l'organisation technique et managériale du Cabinet, les qualifications générales et le nombre de l'effectif du personnel par catégorie professionnelle).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 5 à 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de trois (5) candidats au plus présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter la prestation sera établie par la Société Nationale des Pétroles. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de propositions qui leurs seront remis pour la réalisation des services requis. Au bout de ce processus,